

SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR RC

Reporting au 28/03/2024

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbonemoyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

Actif net du portefeuille : 85,57 M€
Valeur liquidative de la part : 112,750 €

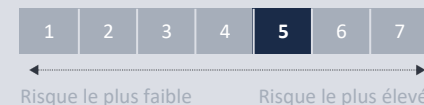


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/01/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : FR001400EG93

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque actions

Risque de durabilité

PERFORMANCES PASSES

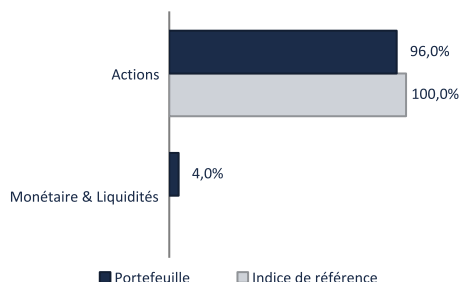
Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La date de première VL du fonds est le .

La devise de référence est l'euro (EUR).

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	6,21%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,90%	Consommation non essentielle
TOTALENERGIES SE PARIS	3,36%	Energie
SAP SE / XETRA	3,19%	Technologie
SIEMENS AG-REG	2,38%	Industries

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

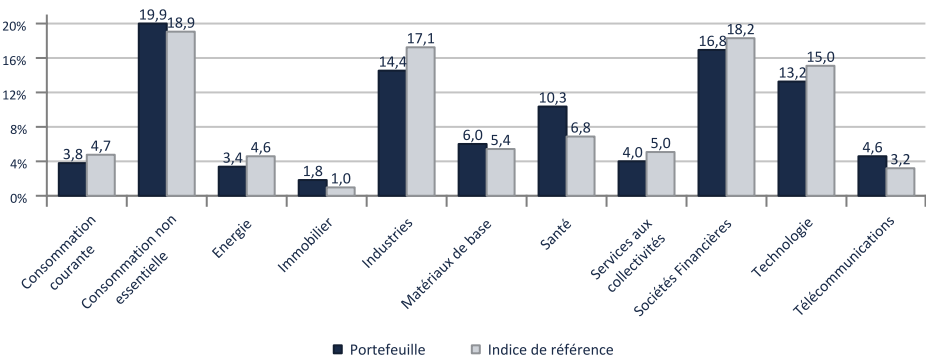
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

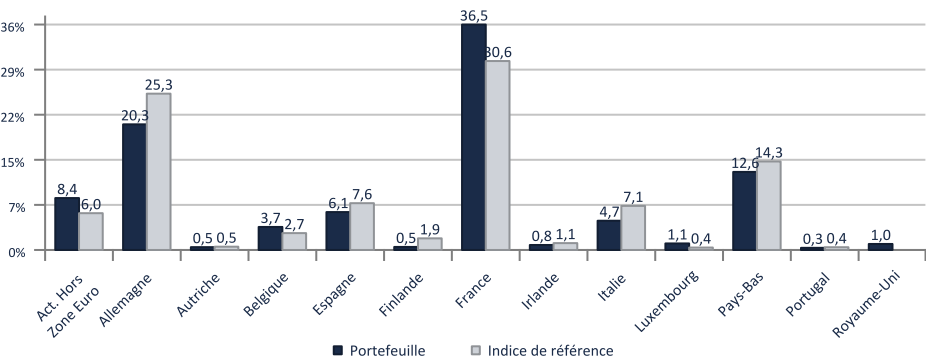
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
RENAULT SA	0,28%	KERING	-0,12%
TOTALENERGIES SE PARIS	0,24%	TELEPERFORMANCE	-0,10%
INTESA SANPAOLO	0,23%	SIEMENS AG-REG	-0,08%
BANCO SANTANDER SA	0,22%	DHL GROUP (XETRA)	-0,07%
AIRBUS SE	0,19%	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	-0,06%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

La résilience de l'économie mondiale et en particulier celle des Etats-Unis continue d'alimenter la remontée des taux souverains et en particulier celle des taux réels. Ces derniers évoluent à des niveaux théoriquement pénalisants pour les marchés d'actions et pourtant les indices américains comme européens poursuivent leur tendance haussière, signe que les investisseurs restent convaincus que les taux souverains rechuteront de manière significative ces prochains mois. La hausse de ces derniers s'explique également dans une moindre mesure par la remontée des anticipations d'inflation dans le sillage de la progression marquée du prix du baril de pétrole. Le Brent se rapproche en effet de 90 \$/b, soit un point haut depuis octobre 2023, porté par l'intensification du risque géopolitique. Les cours du brut ont par ailleurs pu bénéficier des statistiques économiques enfin encourageantes en Chine, notamment l'indice PMI manufacturier revenu en territoire d'expansion. Ceci contribue à redonner quelques couleurs aux indices actions chinois mais ces derniers restent nettement en retrait par rapport à leurs pairs internationaux, en particulier par rapport au Japon. Le Topix continue en effet de surperformer, soutenu par la poursuite de la dépréciation du Yen alors même que la Banque du Japon a finalement mis un terme à l'ère des taux directeurs négatifs. Mentionnons enfin que la Banque Nationale Suisse s'est distinguée en baissant ses taux directeurs en premier, ce qui a pressuré le franc suisse à la baisse (-2,4% vs euro) et laisse espérer que ce soit le début d'un cycle d'assouplissement monétaire global des banques centrales des pays développés.

Le mot du gérant

Poursuite du mouvement haussier initié depuis le mois d'Octobre avec des marchés qui battent de nouveaux records dans un contexte de très faible volatilité mesurée par un V2X très proche de son point bas de 2017. Sur le mois le MSCI EMU net return progresse encore de +4.5%, porté par le retour en grâce des secteurs cycliques valeur qui trustent les premières places : le retail, les banques, l'immobilier, l'énergie, les ressources de base... Une fois n'est pas coutume, le Travel&Leisure et la technologie figurent en bas de classement. Le fonds a bénéficié d'une bonne allocation sectorielle avec les surpondérations des banques et services professionnels et la sous-pondération des valeurs de la distribution. Les contributions positives au sein de distribution spécialisée (Inditex : +14%, Zalando : +35%) de l'automobile (Renault : +21%) ou encore de la banque (Caixa : +15%, Bank of Ireland : +17%) ont été annulées par les contre-performances de Téléperformance, Richemont et DaimlerTruck.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,50	20,07
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,61%	99,80%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	19,68%	42,07%	38,25%
Univers de départ	21,98%	43,05%	34,97%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	5,39%	6,95%
Niveau 1	21,11%	14,83%
Niveau 2	36,77%	38,80%
Niveau 3	32,93%	32,16%
Niveau 4	3,80%	6,18%
Niveau 5	0,00%	1,08%
Taux de couverture	96,80%	99,80%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	79,46	98,26%
Indice de référence : MSCI EMU NR EUR	142,60	97,91%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-44,28%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 99,14%	Couverture de l'univers : 99,80%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	41,83%	40,31%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 98,20%	Couverture de l'univers : 99,19%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	98,47%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,20%	Couverture de l'univers : 99,33%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.